



HAL
open science

La parité dés-enchantée

Marion Paoletti

► **To cite this version:**

Marion Paoletti. La parité dés-enchantée. Travail, genre et sociétés, 2007, Formation et orientation : l’empreinte du genre, 18, pp.153-156. 10.3917/tgs.018.0153 . halshs-00196651

HAL Id: halshs-00196651

<https://shs.hal.science/halshs-00196651>

Submitted on 21 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Marion Paoletti

La parité dés-enchantée

Si le fait qu'une femme, Ségolène Royal, a pu imposer sa candidature en position éligible à l'élection présidentielle de 2007 invite à un constat nuancé, le bilan, après bientôt six années d'application de la loi sur la parité, est plutôt que l'inertie des comportements et des règles de fonctionnement du champ politique semble l'emporter sur la capacité des femmes à renouveler la vie politique¹.

La réforme paritaire a été conçue comme une réponse à la « crise » de la démocratie représentative. En particulier lors de l'inauguration de la réforme, à l'échelon municipal, en 2001, les femmes se sont vues (ré)assigner le rôle qui leur a été historiquement réservé dans la vie politique : celui de la réenchanter en l'humanisant. Plus jeunes, moins encartées, plus souvent issues du monde associatif, davantage sans profession, les femmes sont appelées à venir combler l'écart entre représentants et représentés en jouant prioritairement sur un registre domestique (proximité et « concrétude ») plus que sur un registre civique (procéduralisation de l'opinion). Le renforcement des stéréotypes genrés accompagne ainsi la mise en œuvre de la parité.

Alors que tous les travaux sur les femmes en politique soulignaient combien il était jusqu'alors nécessaire de gommer sa féminité pour réussir en politique, dans le contexte bien particulier qui s'ouvre à partir du milieu des années 1990, s'amorce un travail collectif de constitution d'une nouvelle identité stratégique en politique : celle de l'élue. Se négocie un rôle de « femme en politique », parfois exclusif de celui de « femme politique » et donc différent de celui de l'« homme politique professionnel », parfaitement ajusté à la rhétorique de la proximité déployée par tous pour conjurer la défiance à l'égard de la politique. Mais si le genre féminin est bien une ressource en politique, celle-ci se révèle réversible, toujours susceptible de se transformer en handicap selon les arènes, les contextes et les types d'élection, comme le montrent les élections législatives de 2002. Il n'en demeure pas moins que la règle paritaire a conféré au groupe social « femmes » une plus grande visibilité dans le champ politique et médiatique et que cette visibilité est porteuse de changements : la loi sur la parité a aidé à poser des questions, qu'il s'agisse de la représentation des minorités ethniques ou de la parité dans d'autres univers.

Le poids des nouvelles entrantes, en particulier dans les assemblées municipales en 2001 et régionales en 2004,

¹ Catherine Achin *et al.*, *Sexes, genre et politique*, Paris, Économica, 2007.

amplifie un nouveau registre de légitimation en politique que l'on peut qualifier de « profemme », où l'identité de femme est indissociablement mêlée à celle de profane. Les élections régionales de 2004 ont montré que le taux de réélection des conseillères sortantes à nouveau candidates était notablement plus faible que celui de leurs homologues masculins. La reconduction des sortantes est loin d'être automatique. Plus généralement, les capitaux militants et électoraux d'hommes mais aussi de femmes ont pu être brutalement démonétisés par le choix des têtes de liste de favoriser des femmes extérieures aux appareils militants, qui ont le plus souvent pris leur carte par la suite. Les premiers scrutins de liste paritaires ont permis aux leaders d'activer des filières plus personnelles et moins partisans de recrutement. C'est ainsi que la fabrication des listes dans le contexte paritaire a plutôt renforcé les leaderships locaux, notamment parce que ces nouvelles recrues se définissent elles-mêmes comme loyales avant tout, cette « remise de soi » apparaissant comme l'un des effets les plus prégnants de la parité.

Ce phénomène tend à neutraliser certains des effets attendus de la réforme paritaire : loin de provoquer un changement dans les comportements politiques, il favorise l'inertie des pratiques de mobilisation (les femmes sur le devant de la scène, les hommes en coulisse et dans les cuisines politiques) ainsi que de l'exercice du pouvoir (les prises de parole dans les assemblées régionales comme la capacité d'obtenir le silence sont d'abord conditionnées par le capital politique, l'expérience et l'ancienneté).

Si le personnel politique est apparemment beaucoup plus hétérogène, en réalité les positions de pouvoir n'ont jamais été aussi (visiblement) clivées sexuellement : tout se passe comme si les élus masculins s'étaient déplacés des conseils municipaux et régionaux vers les ECPI (Établissement public de coopération intercommunale) et les conseils généraux, opportunément préservés de la parité, mais qui sont des lieux stratégiques du pouvoir local aujourd'hui et les lieux stratégiques pour se constituer un fief. Aujourd'hui, le taux de féminisation d'une position politique, comme celui des professions dans le monde du travail, est un bon marqueur : plus il est bas et plus les professionnels de la politique semblent accorder d'importance à cette fonction. C'est ainsi que globalement la domination masculine sur les positions de pouvoir n'est pas remise en cause, les hommes continuent de gérer les carrières politiques qui certes se féminisent mais sans conduire pour autant les femmes aux véritables lieux de pouvoir. Si la disponibilité tend à devenir le capital féminin le plus précieux, éclairant en partie la part prise par les femmes sans profession parmi les élues locales,

Y a-t-il une féminisation de la vie politique ?

ce sont toujours d'autres ressources, personnelles ou collectives (comme une implantation locale ou le soutien d'un appareil partisan) qui demeurent déterminantes pour faire de la politique et *a fortiori* pour faire carrière.

Parmi les nouvelles entrantes en 2001, quelques élues ont vu leur investissement partisan récompensé par une investiture cantonale, régionale, européenne, législative. Tout se passe comme si le « féminin », dans l'exercice du mandat local, était devenu l'apanage des élues qui « ne font pas de politique ». Les pratiques solidaires comme les réunions entre femmes semblent réservées aux femmes sans expérience politique, qui se replient volontiers sur un rôle social d'élue, particulièrement ajusté au niveau local, humble et sans ambition, fait d'attention aux autres et de dévouement. Les conduites « profanes » que l'on observe en début de mandat s'évanouissent dans les nouvelles assemblées paritaires. Des cas de défection, notamment parmi les plus jeunes, soit par démission, soit par une prise de distance qui confine au silence, ont pu être enregistrés. Des difficultés domestiques s'ajoutent alors au sentiment de n'avoir pas réussi à faire sa place.

Une partie des nouvelles entrantes, celles qui sont en voie de professionnalisation par un cumul de mandats et de positions à l'intérieur des appareils partisans, se sont coulées dans les pratiques anciennes. Il n'est pas rare de voir de nouvelles élues, hostiles en 2001 au cumul des mandats, saisir les opportunités entre 2001 et 2007, comme si elles avaient appris à aimer ce à quoi elles pouvaient prétendre. Ce faisant, le rythme de la professionnalisation politique (définie comme le moment où un élu vit de la politique) est aujourd'hui plus rapide pour les femmes que pour les hommes, cette adhésion aux règles du jeu politique hypothéquant la capacité de la réforme paritaire à rénover l'ordre politique tout en fournissant à ces femmes élues les conditions d'une égalisation politique avec leurs homologues masculins. L'écart entre les femmes et les hommes en matière de cumul tend à se réduire dans l'Assemblée élue en 2002 par rapport à 1997.

Reste que la féminisation politique va de pair avec un refoulement des manifestations les plus brutales de la domination masculine et notamment de la misogynie ordinaire. Ce refoulement a une contrepartie : la censure des revendications féministes. Les programmes politiques locaux n'ont pas été réellement modifiés par l'arrivée d'élues. La quasi-totalité des élues interrogées récuse l'étiquette de féministe, ce rejet étant d'autant plus paradoxal en apparence qu'il s'accompagne d'une forte conscience des inégalités de genre.

Au total, les effets attendus de la réforme paritaire dans le champ politique ont été, pour les premières années de son application, neutralisés, tant par les pratiques des femmes (du fait qu'elles se conforment, qu'elles n'ont pas de valeurs féministes ou tout simplement qu'elles s'investissent peu) que des hommes (maintien dans les positions de pouvoir, usages stratégiques de la parité...). Cette réforme peut en partie s'analyser comme une révolution conservatrice par le rappel à l'ordre genré auquel son application a donné lieu. Et la candidature de Ségolène Royal à l'élection présidentielle, rendue possible, au-delà de ses propres capitaux politiques et de l'état de son organisation partisane, par la parité et le contexte discursif que celle-ci instaure, allie aussi les contraires, ces deux dimensions de conservation et de changement profond.